

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 octobre 2024

RESTAURER UN SYSTÈME DE RETRAITE PLUS JUSTE EN ANNULANT LES DERNIÈRES RÉFORMES PORTANT SUR L'ÂGE DE DÉPART ET LE NOMBRE D'ANNUITÉS - (N° 475)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 31

présenté par
Mme Blin, M. Ray et Mme Corneloup

ARTICLE 2 TER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

A l'heure où le Gouvernement cherche à rationaliser les dépenses publiques en regroupant ou en supprimer des comités, cette proposition de rapport conduisant à la création d'un nouveau comité Théodule est en contradiction avec le rôle des parlementaires qui est de voter la loi et de contrôler l'action du Gouvernement, non de participer à l'inflation des comités.